

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3071 Société : AAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : MOURAL Mohamed

Date de naissance : 01-01-51

Adresse : hab. tuelle

Tél. : 06 67 204125 Total des frais engagés : 119 Dhs

whatsvp + 1 514 966 7102

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 10 Mars 2023

Nom et prénom du malade : WILFRED SARDIN Age : 60 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Rondin Cervic

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Carap Le : 15.1.23 / 23

Signature de l'adhérent(e) :

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10 Mars 2023		CS K5	300,- 100,- 400,-	Dr. Abdelhak OULHASSAN Spécialiste en Oto-Patho-Laryngologie et Chirurgie Cervico - Faciale 17 Rue 39, Bloc 61, Mansour 3 El Bernoussi - Casablanca 0522 759 248

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACEUTIQUE DOCTEUR MOUBARAKA BOUQHOU Wafaa Docteur en Pharmacie BLOC 1 Hay Mokhtar 05-24-2023</i>	10/3/23	15.63

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	10		

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
	25533412   21433552
D	00000000   00000000
	00000000   00000000
	35533411   11433553

The diagram illustrates a dental arch with numbered teeth. The upper arch (maxilla) has teeth numbered 1 through 8 from left to right. The lower arch (mandible) also has teeth numbered 1 through 8 from left to right. The teeth are arranged in a curve, with 1 at the midline and 8 at the lateral incisor positions.

#### **(Création, remont, adjonction)**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

**Dr. ABDELHAK OUGHRISS**

Spécialiste en  
Oto - Rhino - Laryngologie  
et Chirurgie  
Cervico - Maxillo - Faciale

Diplômé en Allergologie  
et Immunologie Clinique

**الدكتور عبد الحق أوغرييس**

اختصاصي في  
أمراض الأذن ، الأنف ، الحنجرة  
وجراحة  
الوجه ، الفك ، و العنق



حاصل على دبلوم أمراض  
الحساسية و المانعة السريرية

**10 Mars 2023**

الدار البيضاء، في : ..... Casablanca, le :

N° WATHANI SAA 01

10/4  
Anti biotique (S.V)  
2 fl 2 x j x 5

دليلة في مباركة  
**Dr. Abdelhak OUGHRISS**  
Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie  
et Chirurgie Cervico - Faciale  
47 Rue 39, Bloc 61, Mansour 3  
Sidi Bernoussi - Casablanca  
Tél. : 0522 759 248

PHARMACIE MOUBARAKA  
BOUGHOU Warsa  
Docteur en Pharmacie  
6 Bloc 1 Hay Moubaraka Bernoussi  
Tél. : 0522 76 76 41 - CASABLANCA

**CABINET AL HAMD D'O.R.L ET D'ALLERGOLOGIE**

47، زنقة 39، بلوك 61، منصور 3، الطابق الأول، سيدى البرنوصي - الدار البيضاء

47, Rue 39, Bloc 61, Mansour 3, 1<sup>er</sup> étage, Sidi Bernoussi - Casablanca

Tél. : 0522 75 92 48

**ANTIBIO-SYNALAR**  
**Gouttes auriculaires**  
**Flacon de 10 ml avec compte gouttes**

Acétoneide de fluocinolone / Sulfate de polymyxine B / Sulfate de néomycine

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant d'utiliser ce médicament.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

**COMPOSITION DU MEDICAMENT :**

**Composition qualitative et quantitative en substances actives:**

Acétoneide de fluocinolone .....	0,025 g
Sulfate de polymyxine B .....	1 000 000 UI
Sulfate de néomycine .....	350 000 UI

Pour 100 ml de solution.

Q.S.P

100ml

**Excipients:**

Excipient à effet notoire: Phénylmercure

**CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE:**

Ce médicament est une association d'un anti-inflammatoire stéroïdien (fluocinolone) et de deux antibiotiques (néomycine et polymyxine B). La néomycine est un antibiotique de la famille des aminosides. La polymyxine B est un antibiofuge de la famille des polypeptides.

**DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT ?**

Ce médicament est indiqué dans le traitement local de certaines otites.

**COMMENT UTILISER CE MEDICAMENT?**

**Posologie:**

A titre indicatif, la posologie usuelle est la suivante:

Instiller chaque matin 3 à 6 gouttes dans l'oreille atteinte et renouveler l'opération le soir.

Se conformer à l'ordonnance de votre médecin.

**Mode et voie d'administration:**

Voie locale.

Instillation auriculaire.

Il est recommandé de ne pas utiliser la solution sous pression.

Tièdir le flacon au moment de l'emploi en le maintenant quelques minutes dans la paume de la main afin d'éviter le contact désagréable de la solution froide dans l'oreille.

**Pour mettre les gouttes dans une oreille et faire un bain d'oreille:**

• Il faut d'abord pencher la tête du côté opposé à l'oreille atteinte pour que l'oreille atteinte se trouve en haut.

• Mettre les gouttes dans l'oreille atteinte.

• Tirer à différentes reprises sur le pavillon de l'oreille pour que les gouttes coulent.

• Attendre environ 5 minutes en gardant la tête ainsi penchée.

• Lorsque vous relevez la tête, les gouttes peuvent ressortir un peu; il faut alors absorber qui n'a pas besoin d'être stérile.

Il est important de bien suivre cette recommandation car il en va de l'efficacité du traitement. Il faut garder suffisamment longtemps la tête penchée pour permettre au médicament d'arriver dans l'oreille. Redresser trop tôt la tête va provoquer que les gouttes couleront le long de votre visage et n'iront pas dans le fond de l'oreille.

Refermez le flacon immédiatement après usage.

À la fin du traitement, le reste du flacon doit être jeté et ne pas être conservé.

**Fréquence d'administration:**

Deux administrations par jour: une administration de gouttes le matin et une administration de gouttes le soir.

**Durée de traitement:**

La durée du traitement est habituellement de 7 jours.

Pour être efficace, cet antibiotique doit être utilisé régulièrement aux doses prescrites et aussi longtemps que votre médecin vous l'aura conseillé.

La disparition des symptômes ne signifie pas que vous êtes complètement guéri. L'éventuelle impression

**ANTIBIO-SYNALAR**

19,40

**Dr. ABDELHAK OUGHRISS.**

**الدكتور عبد الحق أوغرييس**

Spécialiste en  
Oto - Rhino - Laryngologie  
et Chirurgie  
Cervico - Faciale



Diplômé en Allergologie  
et Immunologie Clinique

إخلاصي في  
أمراض الأذن ، الأنف ، الحنجرة  
و جراحة  
الوجه ، و العنق

حاصل على دبلوم أمراض  
الحساسية و المناعة السريرية

Casablanca, le :

20/03/2023

الدار البيضاء، في

**PLI CONFIDENTIEL**

NOM :

WAHIDI

PRENOM :

SAMIA

DIAGNOSTIC :

Bouch de Cérebre

ACTE :

Inhalation Aspiration

(DR SD)  
Dr. Abdelhak OUGHRISS  
Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie  
et Chirurgie Cervico-Faciale  
47 Rue 39, Mansour 3, Casablanca

**CABINET AL HAMD D'O.R.L ET D'ALLERGOLOGIE**

47، زنقة 39، بلوك 61، منصور 3، الطابق الأول، سيدى البرنوصي - الدار البيضاء -  
Tél. : 0522 75 92 48  
47, Rue 39, Bloc 61, Mansour 3, 1<sup>er</sup> étage, Sidi Bernoussi - Casablanca - Tél. : 0522 75 92 48